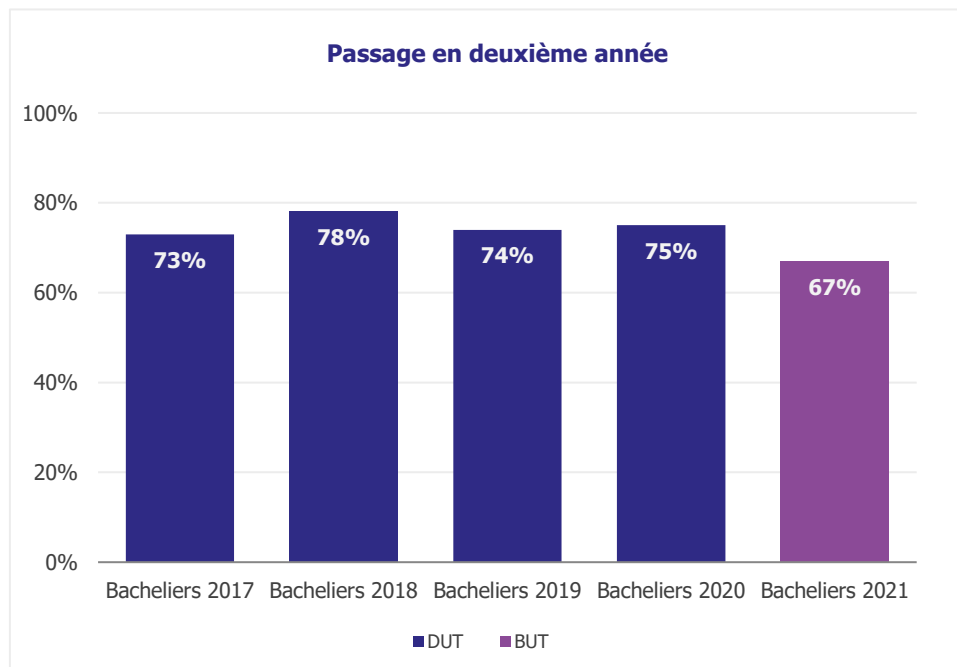


La réussite en BUT



A la rentrée 2021, 631 nouveaux bacheliers sont entrés en première année de BUT, première promotion à intégrer ce diplôme né de la réforme de la licence professionnelle¹. A l'issue de l'année, les deux tiers des bacheliers sont passés en deuxième année de BUT. Ainsi, le taux de passage en année supérieure recule par rapport aux promotions précédentes. Et c'est particulièrement le cas pour les bacheliers technologiques qui représentent, depuis la surélévation des quotas, la moitié des inscrits en première année (contre 39 % l'année précédente).

Parmi les bacheliers entrés en DUT en 2019 à l'Université Gustave Eiffel, sept sur dix ont obtenu leur diplôme sans retard. La réussite au DUT atteint 77 % en tenant compte d'une année supplémentaire pour valider le diplôme. Le taux de diplomation est inférieur à celui des bacheliers 2018, toutefois, l'accès en deuxième année de ces derniers était exceptionnellement élevé. Finalement, la réussite des DUT 2019 est comparable à celle des promotions plus anciennes, ainsi qu'à celle observée à l'échelle nationale (71 % de réussite en deux ans et 78 % au terme de trois années d'études²).

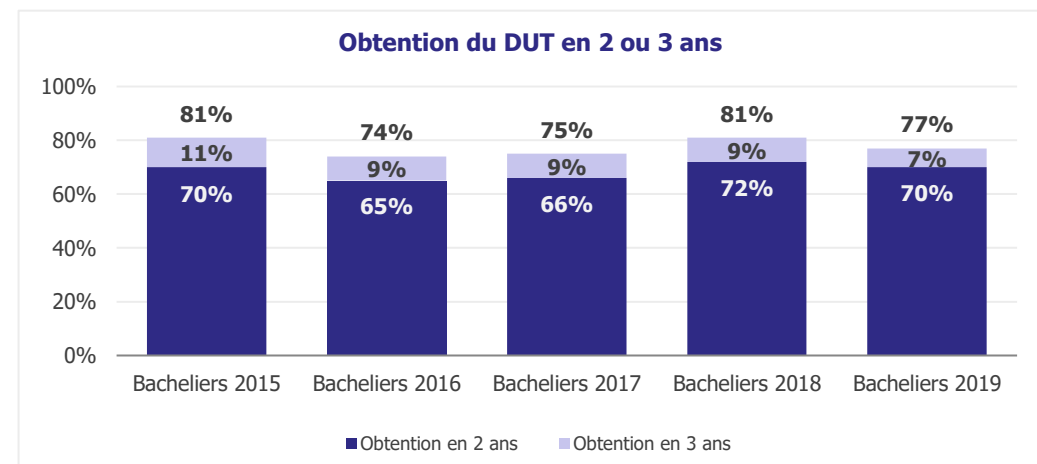
Définitions

Taux de passage en deuxième année :

Part des néo-bacheliers entrants en première année de DUT/BUT, inscrits en deuxième année de DUT/BUT dans l'établissement l'année suivante.

Taux d'obtention du DUT en 2 ou 3 ans :

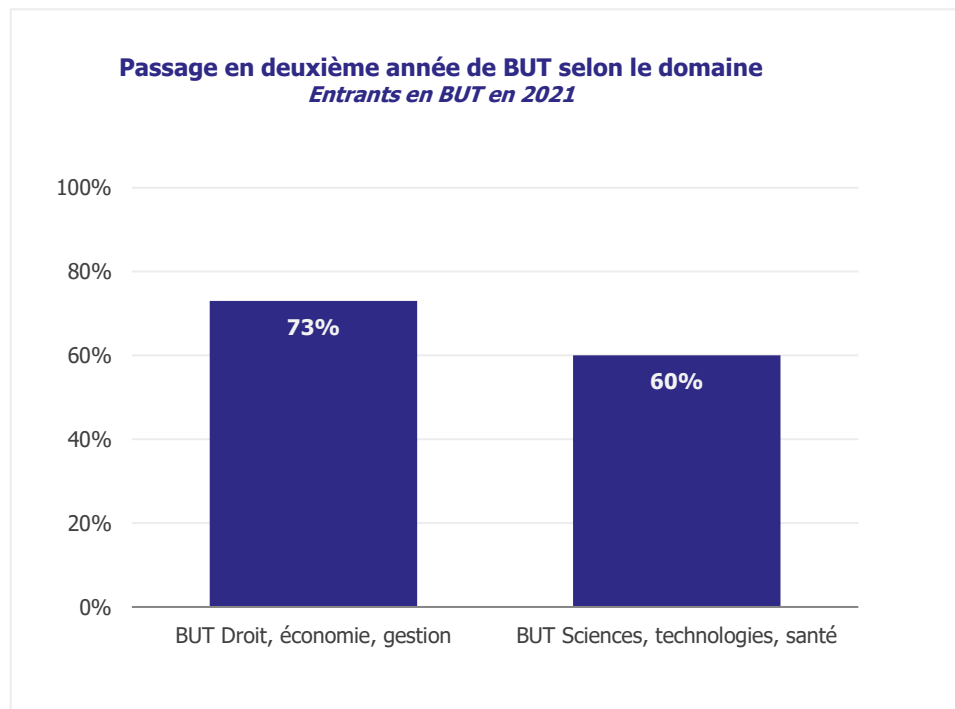
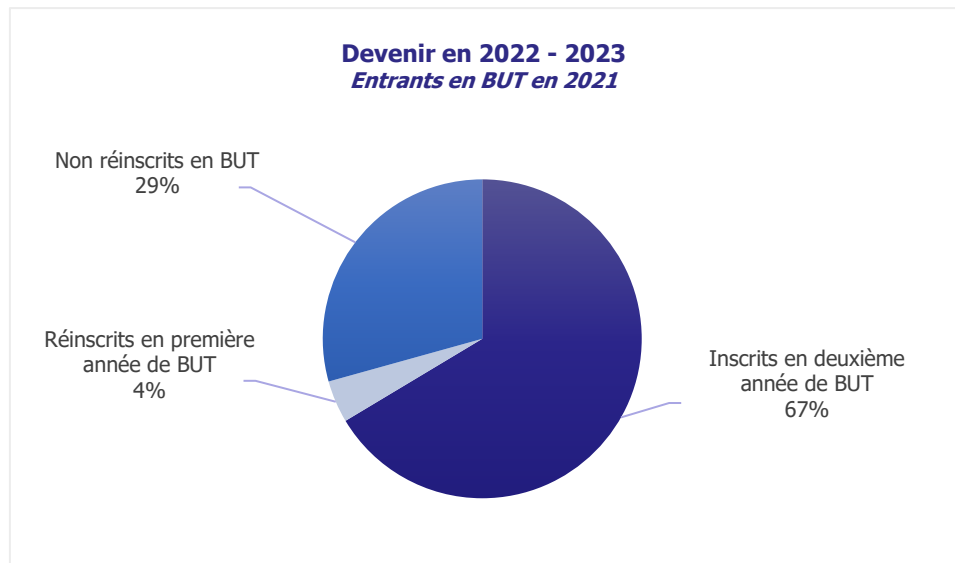
Part de diplômés sans retard ou avec un an de retard, parmi les néo-bacheliers entrant en première année de DUT.



¹ Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle.

² « 7.31 La réussite au DUT », Repères et références statistiques 2023, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, juillet 2023.

Passage en deuxième année

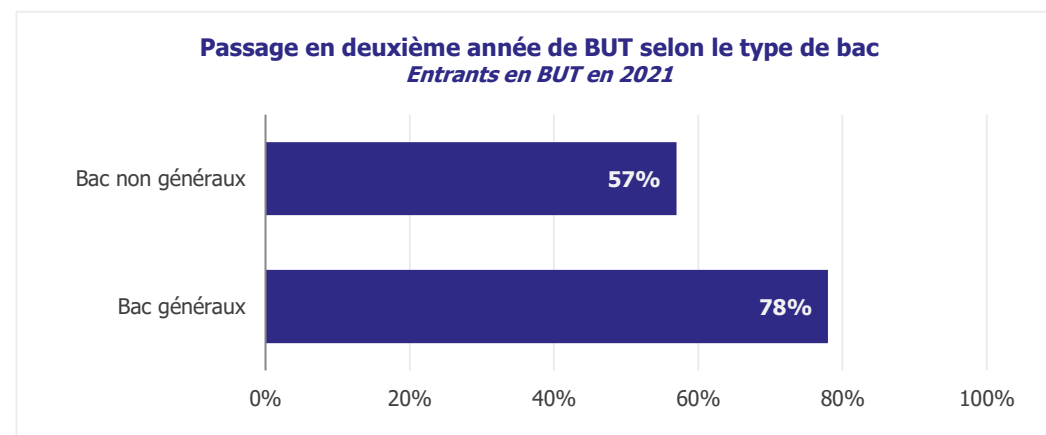


A l'issue de la première année de BUT, les deux tiers des étudiants passent en deuxième année, 4 % se réinscrivent en première année et près de trois étudiants sur dix quittent l'Université Gustave Eiffel, sans doute pour prolonger leur parcours de formation ailleurs. Au sein du domaine Droit, économie, gestion, les étudiants passent plus souvent en deuxième année que dans les BUT du domaine Sciences, technologies, santé (73 % contre 60 %).

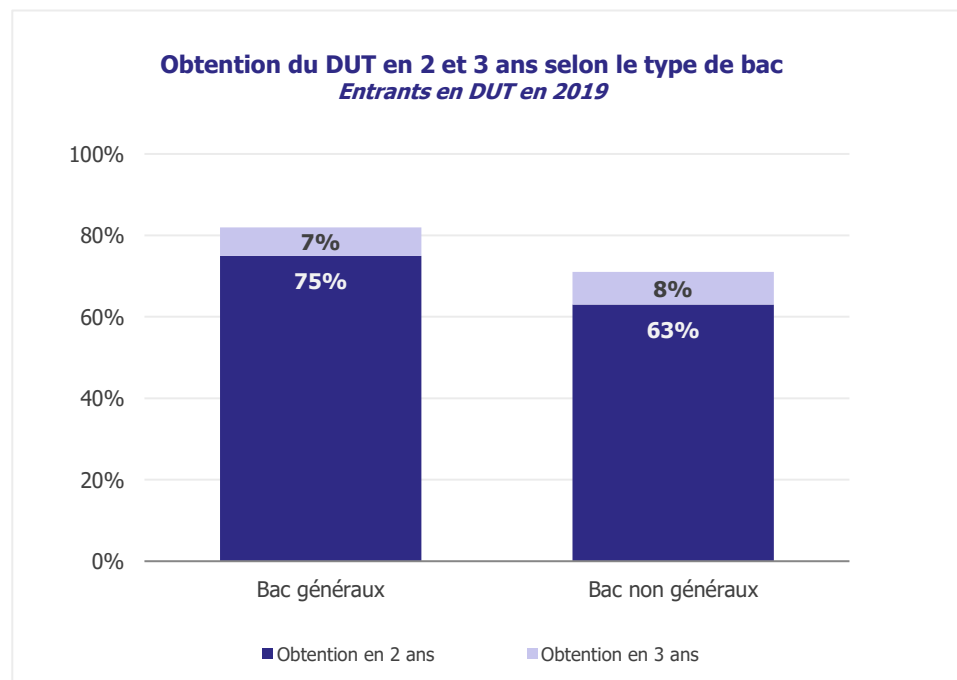
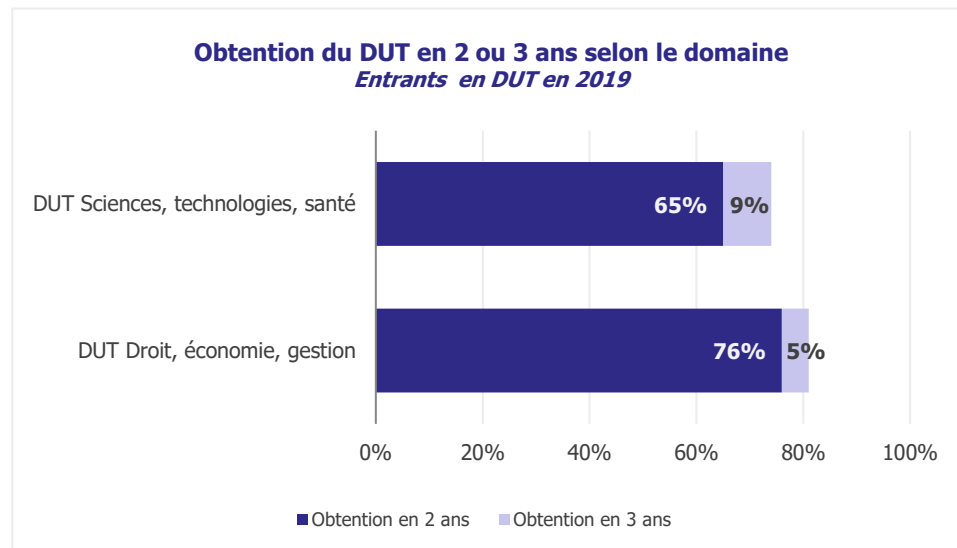
Le parcours scolaire influence la réussite : en effet, les chances de passer en année supérieure sont plus élevées pour les titulaires d'un bac général (78 % contre 57 %), pour les bacheliers ayant obtenu une mention (69 % contre 57 %) ainsi que pour les étudiants sans retard dans leur parcours jusqu'au bac (69 % contre 51 %). De surcroît ces atouts se cumulent : ainsi, 84 % des bacheliers généraux titulaires d'une mention et sans retard dans leur parcours s'inscrivent en deuxième année de BUT l'année suivante.

Sous l'impulsion de la réforme de la licence professionnelle, les bacheliers technologiques représentent désormais la moitié des inscrits en BUT contre 39 % l'année précédente. Or, le taux de passage des bacheliers technologiques est en baisse (57 % contre 65 %), ce qui peut s'expliquer par le fait qu'ils soient moins souvent dotés de caractéristiques scolaires favorables à la réussite : à titre d'exemple, les lauréats d'une mention très bien ou bien sont moins représentés qu'au sein des bacheliers 2020 (28 % contre 53 %).

En raison d'une moindre réussite, les étudiants sont plus nombreux à quitter la formation à l'issue de la première année (+ 9 points par rapport aux bacheliers 2020). Lorsqu'ils ne passent pas en deuxième année, huit bacheliers sur dix ne se réinscrivent pas au sein de l'université.



Obtention du DUT en 2 ou 3 ans



Plus des trois quarts des bacheliers obtiennent leur DUT en deux ou trois ans, dans la même mesure qu'au niveau national². Dans le domaine Sciences, technologies, santé, les étudiants valident moins souvent leur diplôme sans retard qu'en Droit, économie, gestion (65 % contre 76 %), en raison notamment d'un moindre taux de passage en deuxième année. Au terme d'une année supplémentaire qui prend en compte les redoublements de la première année, les écarts entre domaines persistent mais s'amointrissent.

Compte tenu du taux de passage en deuxième année particulièrement élevé des bacheliers 2018, les bacheliers 2017 sont un point de référence plus pertinent. Globalement le taux de validation du DUT est stable (77 % contre 75 %), néanmoins, les bacheliers 2019 sont plus souvent diplômés sans retard (+ 4 points). En particulier, les bacheliers technologiques ont plus souvent obtenu leur diplôme (+ 9 points) et plus fréquemment sans retard (+ 11 points), en raison notamment d'un accès plus fréquent à la deuxième année de DUT. Ainsi, les aménagements proposés aux étudiants pendant la crise sanitaire ont été particulièrement bénéfiques pour les bacheliers technologiques, contribuant sans doute à leur meilleure réussite. A l'inverse, la réussite des bacheliers généraux recule légèrement, et notamment l'obtention du DUT sans retard (- 5 points). En effet, les bacheliers généraux entrés en 2019 ont un peu plus souvent quitté la formation à l'issue de la première année. De plus, les bacheliers possédant les profils scolaires les plus favorables à la réussite sont moins représentés parmi eux. Néanmoins, lorsqu'ils accèdent à la deuxième année, la plupart des bacheliers généraux obtiennent leur diplôme et leur réussite est supérieure à celle des bacheliers technologiques.

Source et méthodologie

Source :

Les données sont issues d'Apogée, base de données administrative et pédagogique de l'établissement.

Champ :

Cohorte de néo-bacheliers s'inscrivant en première année de DUT/BUT l'année d'obtention de leur bac.

Méthodologie :

Les parcours des étudiants ont été reconstitués en couplant les inscriptions année après année. La réussite des étudiants est sans doute sous-estimée : elle est évaluée uniquement au sein de l'établissement alors que certains étudiants peuvent avoir des parcours de réussite ailleurs.

2 « 7.31 La réussite au DUT », Repères et références statistiques 2023, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, juillet 2023.